

COMITE SYNDICAL

Séance du 03 juin 2026

Délibération n°2026.06.05 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Date de convocation : 20 mai 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Julien DELALANDRE, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Christophe BASTIANELLI, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Michel DEZELLUS, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, pouvoir à Michel DEZELLUS
- Bastien CORITON, Caux Seine Agglomération, pouvoir à Michel DEZELLUS
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Christophe BASTIANELLI
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Christophe BASTIANELLI

Secrétaire de séance : Jean-Marie ROYER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	40	0	0	40

Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations
de la vallée de la Seine Normandie

Hôtel du Département – Quai Jean Moulin
CS 56 101 – 76 100 ROUEN Cedex

02 79 18 22 30
contact@smgsn.fr



Exposé des motifs

Considérant qu'à la suite des élections municipales et des nouveaux délégués désignés comme représentants au sein du Comité Syndical, il convient de constituer la commission d'appel d'offres.

Le Président rappelle que l'article 5 du règlement intérieur prévoit que, conformément à l'article L. 1411-5 du CGCT, la commission d'appel d'offres est composée du Président et de cinq membres titulaires.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants, en nombre égal à celui des membres titulaires, parmi les délégués syndicaux.

L'ensemble des collectivités membres du Syndicat est représenté à la CAO avec un délégué titulaire ou suppléant. Comme précédemment, il est proposé d'adopter le principe de répartition territoriale entre les membres titulaires et les membres suppléants afin que la commission d'appel d'offres soit dotée d'une répartition homogène des membres entre la rive droite et la rive gauche de l'aval vers l'amont.

Il a été fait appel des listes de candidature composées de titulaires et de suppléants :

Considérant qu'une seule liste a été déposée, composée des candidats suivants :

Titulaires

- Hugo LANGLOIS
- Bernard LEROY
- Sylvain BONENFANT
- Cyriaque LETHUILLIER
- Philippe MARIE

Suppléants :

- Jean-François BERNARD
- Bastien CORITON
- Michel DEZELLUS
- Christophe BASTIANELLI
- Jean-Marie ROYER

Délibération

Le comité syndical,

VU :

- l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- le règlement intérieur du Syndicat mixte.

CONSIDÉRANT :

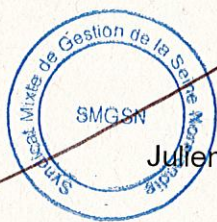
- que Messieurs Hugo LANGLOIS, Bernard LEROY, Sylvain BONENFANT, Cyriaque LETHUILLIER et Philippe MARIE sont candidats pour être membres titulaires de la commission d'appel d'offres,
- que Messieurs Jean-François BERNARD, Bastien CORITON, Michel DEZELLUS, Christophe BASTIANELLI, Jean-Marie ROYER sont candidats pour être membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE :

- La désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres titulaires suivants :
 - Hugo LANGLOIS
 - Bernard LEROY
 - Sylvain BONENFANT
 - Cyriaque LETHUILLIER
 - Philippe MARIE
- La désignation à la commission d'appel d'offres des cinq membres suppléants suivants :
 - Jean-François BERNARD
 - Bastien CORITON
 - Michel DEZELLUS
 - Christophe BASTIANELLI
 - Jean-Marie ROYER

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE